



Début paiement chômage

Par db44

bonsoir,
je vais avoir 60 ans, j'ai 4 ans d'ancienneté dans cette boîte, l'indemnité rupture conventionnelle s'élève à $4 \times 0.25 \times 4000 = 4000$
je suis en train de négocier 12000 d'indemnité rupture conventionnelle (+8000/au minimum)
le montant du chômage serait de 1980€/mois net
ma question: comme j'aurais une indemnité supra légale, le chômage démarre combien de temps après la rupture conventionnelle?
je vous remercie par avance tous ceux qui m'éclairont
bonne soirée

Par kang74

Bonjour

[url=https://www.unedic.org/la-reglementation/fiches-thematiques/differe-dindemnisation-specifique-en-cas-dindemnite-supra-legales]https://www.unedic.org/la-reglementation/fiches-thematiques/differe-dindemnisation-specifique-en-cas-dindemnite-supra-legales[/url]

Par db44

bonsoir,
merci à kang74 pour l'envoi du lien qui je pense m'a aidé à mieux comprendre le fonctionnement et calcul d'indemnité chômage:
dans mon cas il faut calculer $8000/109.6 = 72$ jours
en conclusion mon indemnité chômage démarre après 72 jours + 7 de carence + jours de congés?
Vous remerciant par avance de confirmer ou pas mon calcul,
bonne soirée
db44